



**HAL**  
open science

# Valeur des langues et organisation sociale: apports et limites de la sociolinguistique critique

Marinette Matthey

## ► To cite this version:

Marinette Matthey. Valeur des langues et organisation sociale: apports et limites de la sociolinguistique critique. Luc Léger, Mireille McLaughlin et Emilie Urbain. Appartenances, marchés et mobilités. Penser la valeur des langues, L'Harmattan, 2023, Sociolinguistique, 978-2-14-048690-6. hal-04326428

**HAL Id: hal-04326428**

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-04326428v1>

Submitted on 6 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## Valeur des langues et organisation sociale : apports et limites de la sociolinguistique critique

Marinette Matthey, LIDILEM, UGA

### Résumé

Dans un premier temps, dans une perspective de sociolinguistique historique critique, je propose une description du processus d'attribution de valeur à certaines (variétés de) langues en lien avec le maintien de la stratification sociale. Dans un deuxième temps, j'expose ce qui me semble être deux biais de la sociolinguistique critique : 1) une approche de la réalité qui surestime l'importance des langues dans l'organisation sociale et 2) une approche qui renforce l'emprise des sciences économiques dans les grilles de lecture de la société.

### 1. La description scientifique des langues leur donne de la valeur

Tous les étudiants et les étudiantes en sciences du langage ont appris que la linguistique moderne commence au XIXe siècle avec la grammaire comparée des langues européennes, langues que l'on fait remonter à un ancêtre commun, l'indo-européen. Cette « langue », l'indo-européen commun est non attestée et non attestable, mais le fruit d'une construction théorique appuyée sur une méthode solide de comparaison, surtout phonétique, et bien sûr basée uniquement sur des données écrites. Dans cette approche, les langues *anciennes* ou *classiques*, disponibles uniquement sous forme de textes (le sanskrit, le grec, le latin, le vieux haut allemand...) côtoient les langues *modernes*, qu'on appelait *vulgaires* au Moyen-âge. Le passage de l'appellation *langue vulgaire* à *langue moderne* montre que ces dernières ont acquis du prestige, et donc de la valeur, par leur rapprochement avec les langues anciennes, prestigieuses par essence, au sein de l'arbre indoeuropéen. En montrant que le latin, le sanskrit et le grec entretiennent le même rapport avec l'indo-européen que le français, l'espagnol et l'italien avec le latin, la linguistique des XIX et XXe siècle participe à la valorisation des langues modernes, parallèlement à la montée en puissance des états nations, qui promeuvent leur langue *moderne* comme langue *de civilisation*, puis langue *nationale* ou *officielle*. La linguistique diachronique et synchronique a participé à la valorisation des langues vulgaires.

Les langues modernes ont donc acquis de la valeur, mais par l'intermédiaire de leur artéfact standard, qui rend invisible une grande partie des faits de langues. La polarité positive des langues *anciennes* face à la polarité négative des langues *vulgaires* s'est translaturée au cours du temps au sein même de ces dernières, devenues *de culture, modernes, nationales, officielles...* et la polarité oppose maintenant le « Bon usage » aux mauvais : barbarismes, solécismes, vulgarismes, pataquès, anglicismes, germanismes... qui signalent, par métonymie en quelque sorte, l'indignité des personnes qui en font usage (personnes grossières, peu instruites, bilingues, déloyales...).

L'octroi de valeur à un certain usage est intrinsèquement lié au maintien de la stratification sociale. J'aimerais illustrer cette affirmation par des propos tenus il y a plus d'un siècle par Antoine Meillet. Dans *Les langues dans l'Europe nouvelle*<sup>1</sup> (1918), il écrit ceci :

La langue commune française est donc une langue traditionnelle, littéraire, aristocratique, et qui ne peut être maniée d'une manière courante que par des personnes ayant un degré très élevé de

---

<sup>1</sup> Payot, 1918, collection Les Idées et les Faits, p. 224.

culture. Elle a été créée par le travail d'une élite intellectuelle et d'une élite sociale. C'est une sorte d'idéal dont les Français se rapprochent plus ou moins sans qu'aucun arrive à le réaliser.

Il oppose cette langue *commune*, qu'il appelle aussi *littéraire* et « qui n'est aujourd'hui parlée par personne » au *parler en usage*. Et il relève que :

« les élèves des lycées qui sont issus de milieux ouvriers ou petits bourgeois ont souvent beaucoup de peine pour arriver à écrire d'une manière à peu près correcte le français littéraire qui diffère profondément du parler en usage dans leur famille. Beaucoup n'y parviennent pas ».

Ce discours sur la langue est émis par un grand comparatiste, il n'en est pas moins marqué par l'idéologie du bon usage, comme nous le remarquons immédiatement en tant que sociolinguistes du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est en fait un discours sur la différenciation sociale des locuteurs, qui ne relève pas de la critique mais plutôt de la tranquille observation d'un membre de l'élite<sup>2</sup>.

Ce déplacement historique de la valeur illustre bien les processus d'*iconisation*, de *récurtivité* et d'*effacement* qu'Irvine & Gal (2000) proposent pour rendre compte de l'interrelation entre catégorisations des langues et différenciation des groupes sociaux. Le processus de différenciation sociale qui s'opérait avant entre celles et ceux qui avaient appris le grec et le latin et ceux qui ne connaissaient que les langues vulgaires se réplique aujourd'hui à l'intérieur de ces dernières.

Enfin, j'ajouterai que les sociolinguistes manifestent un intérêt certain pour les pratiques langagières dévalorisées, soit dans une perspective de dévoilement linguistique (la langue, ce n'est pas ce que vous croyez, le standard est un artéfact, les représentations linguistiques vous rendent aveugles à la variation des usages réels, etc. ), soit dans une perspective de dévoilement sociologique (les pratiques langagières des dominants configurent des discours qui stigmatisent les pratiques langagières des dominés et, partant, maintiennent les inégalités sociales). Ces deux perspectives ne sont pas mutuellement exclusives. Ainsi, contrairement à l'exemple certes un peu caricatural de Meillet examiné ci-dessus, les sociolinguistes ne cherchent pas à naturaliser la stratification sociale et l'ordre établi, mais au contraire à déconstruire les idéologies langagières qui les rendent possibles, comme l'idéologie unilingue fortement liée à l'histoire de l'état nation (par exemple Boyer 1999), ou celle du standard véhiculé par l'institution scolaire (par exemple Francard 1993), ou encore celle du plurilinguisme (De Pietro & Matthey 2003 ; Duchêne 2011).

## 2. La sociolinguistique critique : un nouveau paradigme des sciences sociales

Jusqu'ici, j'ai essayé de montrer que parallèlement à la promotion des langues vulgaires comme objet scientifique se perpétuait une idéologie langagière permettant de maintenir les différences entre groupes sociaux indexés par leur manière de parler. J'ai fait en cela, me semble-t-il, une démarche de sociolinguistique critique historique, qui illustre l'énoncé

---

<sup>2</sup> Les élites sont des « groupes sociaux qui, en raison de leur position ou de leurs ressources, sont en mesure d'influencer l'évolution de la société en participant aux décisions importantes de celle-ci » (Bühlman et al. 2015, qui citent Hartmann 2007 : 17). Le discours de Meillet a bien une force perlocutoire en mesure d'influencer les représentations linguistiques dans la société française (et au-delà).

programmatische de Josiane Boutet et Monica Heller : « La sociolinguistique a des moyens de montrer comment les choses se passent, pourquoi, et avec quelles conséquences » (Boutet & Heller 2007 : 312). Ce point de vue rapproche la sociolinguistique de la sociologie, et notamment celle de Bourdieu, qui a montré comment la maîtrise de certaines pratiques langagières est indispensable au maintien intergénérationnel des classes dominantes et comment celles-ci s'arrangent pour contrôler l'accès à ce type de maîtrise (Bourdieu 2001). Dès le début de ce siècle, Heller (2002 : 9) voyait la sociolinguistique critique (SLC) comme une discipline des sciences sociales pouvant amener des éléments de réponse à des questions très générales comme « Comment les processus sociaux se déroulent-ils ? Quel est le rapport entre la marge de manœuvre de l'action humaine et les contraintes structurelles de l'action ? ». La SLC a ainsi fait voler en éclat les restes du paradigme structuraliste de la sociolinguistique variationniste, qui avait également l'ambition de montrer les liens entre langue et société, mais envisageait encore cette démonstration comme une mise en correspondance de certains éléments du système linguistique avec certaines catégories socioprofessionnelles (CSP). La SLC tient un discours sur les *pratiques langagières*<sup>3</sup>, envisagées comme des *pratiques sociales*, et sa méthode se fonde sur l'observation ethnographique de ces pratiques et l'analyse de discours sur les langues. La SLC met profondément en question l'autonomie des sciences du langage et de la communication, en les adossant étroitement à l'économie politique, à la sociologie, à l'anthropologie, en un mot aux sciences sociales. Ce faisant, elle prend le double risque, d'une part, d'être accusée par les sociolinguistes d'abandonner le navire des sciences du langage (en perte de vitesse) pour rejoindre celui des sciences sociales (plus prestigieuses ?), et, d'autre part, d'être considérée, par les chercheurs de ce dernier champ, comme accordant trop d'importance aux ressources communicatives dans l'organisation et le fonctionnement des sociétés.

### 3. Une approche sociologique trop verbocentrée ?

L'ambition de la sociolinguistique critique d'apporter ne serait-ce que des « éléments de réponse » à des questions qui échappent largement au seul domaine de l'étude des discours et des pratiques langagières contextualisées peut apparaître comme une approche biaisée de la réalité sociétale. Block (2018, s'appuyant largement sur McGill 2013), dans un article très critique sur la notion de *commodification des langues*, proposée par Monica Heller et Alexandre Duchêne, reproche aux sociolinguistes de ne voir dans les langues que l'arbre qui cache la forêt de l'exploitation de la main d'œuvre dans le capitalisme, qu'il soit avancé ou non. Block semble reprocher aux sociolinguistes de la commodification de donner trop d'importance à la communication dans les arrangements humains<sup>4</sup>, en d'autres termes d'avoir une conception trop verbocentrée de ceux-ci. Ainsi, et assez ironiquement, en voulant soustraire la sociolinguistique à l'influence des sciences du langage et de la communication pour la rapprocher des sciences sociales, les sociolinguistes critiques apparaissent tout de même comme « trop linguistes » aux yeux des chercheurs en sciences sociales.

Il faut dire que la plupart du temps ces derniers, lorsqu'ils traitent des langues, ignorent les dimensions discursives et interactionnelles des arrangements sociétaux, en partant du principe que les langues sont des objets aux contours bien déterminés, qu'elles sont facilement

---

<sup>3</sup> Le terme « pratiques langagières » renvoie à une théorie de l'action et non de la langue (Hambye 2017). Il signifie que l'on renonce aux approches formelles et décontextualisées de la langue, que l'on récolte des données interactionnelles en contexte et qu'on accorde de l'importance aux effets pragmatiques (notamment idéologiques) des discours sur les langues et sur celles et ceux qui les parlent.

<sup>4</sup> Block (2018: s.p) : « (...) we might well wonder if L[anguage]C[ommodification] researchers are perhaps guilty of not seeing the forest for the trees, and that it might be better to take a more general approach to the exploitation of labour power and abandon the position that the ability to communicate which is, after all, just one of many skills required in employment today is truly the heart of the matter »

identifiables, que l'on peut mesurer les compétences linguistiques d'une personne avec des tests élaborés scientifiquement, et que la langue X ou Y peut fonctionner comme variable dans un modèle. Sans entrer dans les détails mais pour donner deux exemples qui étayent ces affirmations (que je prête aux chercheurs en sciences sociales non formés dans les sciences du langage), je pense à l'approche de l'économiste Grin (2017 : 62) qui permet d'estimer les compétences en langues secondes des Suisses à environ 10% du PIB de la Suisse sur la base d'autoévaluation des compétences linguistiques par les sondés. Deuxième exemple : dans la question très politique des liens entre maîtrise de la langue locale et intégration des migrants, le sociologue Esser (2006) veut démontrer que la maîtrise de la langue locale est la clé de l'intégration pour les migrants<sup>5</sup>. Il se base sur la théorie économique de l'utilité espérée (EU) pour modéliser les conditions qui permettent à un migrant d'abandonner sa langue première (il n'en a forcément qu'une pour le modèle) au profit d'un investissement dans la langue locale nationale (qui remplacera la première, en cas d'apprentissage réussi car le modèle envisage le bilinguisme comme situation transitoire entre deux monolinguisms) :

$$EU(L1r) = q(L1) * U(L1) - C(L1)$$

EU : utilité espérée

q : opportunités

U : valeur et utilité de la langue en question

C : cout

L1r : maintien de la langue première

L1s : abandon de la langue première

Lorsque la valeur de l'utilité espérée du maintien de la L1 est égale à zéro ( $EU(L1s) = 0$ ), le locuteur l'abandonne pour la langue locale.

Cette vision économique pauvrement binaire, et très éloignée des pratiques langagières réelles décrites par la sociolinguistique, est légitimée par une approche formelle qui ne fait que mettre en équation la vision la plus traditionnelle du bilinguisme (le vrai bilinguisme est rare, il vaut mieux maîtriser une seule langue qu'en massacrer deux), en ignorant ou déconsidérant tous les travaux en linguistique appliquée, en sociolinguistique et en didactique des langues qui ont sérieusement mis en question cette vision.

Les présupposés linguistiques des chercheurs en sciences sociales font à juste titre l'objet d'une critique de la part des sociolinguistes (ce que je viens de faire), mais il faut accepter que la SLC se voie adresser par certains chercheurs en sciences sociales le reproche d'abandonner son cœur de métier (la langue, la communication, les usages linguistiques, les façons de parler) pour entrer dans une autre sphère, en l'occurrence celle des sciences sociales qui voit évoluer en son sein des économistes et des sociologues (entre autres) formés à la mesure par les indicateurs et au calcul dans la construction des faits.

Il me semble qu'on assiste ici à des effets de champs où continuent de se jouer la légitimité de telle ou telle formation disciplinaire dans l'étude du réel (qui est légitime pour parler de tel ou tel sujet).

#### **4. Une sociolinguistique trop inféodée à l'approche économique ?**

Depuis quelques décennies, les visions économiques de la société se sont imposées partout, y compris dans les SHS. Le lexique du secteur économique (ressources, investissement, retour sur investissement, capital, marché...) a peu à peu intégré les discours des sciences humaines. Ces termes apparaissent régulièrement en sociolinguistique, dans la linguistique appliquée et

---

<sup>5</sup> Affirmation démentie, données à l'appui, par Lucchini (2012).

la didactique des langues (les *ressources* du répertoire verbal, l'*investissement* dans l'apprentissage d'une L2, le *capital* linguistique...).

La SLC n'échappe pas à cette emprise de la valeur économique. Qu'est-ce qui est payé à sa juste valeur, qu'est-ce qui ne l'est pas ? Même s'il ne faut pas confondre l'approche de la SLC, que l'on peut qualifier d'*économie politique*, avec celle de Grin (2017) qui revendique un champ original (l'*économie des langues*, très prisée des dirigeants), les langues y sont néanmoins conçues comme « *matière première du travail* » (matière francophone peu chère payée en ce qui concerne les téléopérateurs et téléopératrices des pays du Maghreb<sup>6</sup>) et comme « *commodité ou valeur marchande* » (Duchêne 2011 : 85), c'est-à-dire une marchandise ayant plus ou moins de valeur, qui donne accès à un marché, et qui fait partie de la stratégie de développement des entreprises.

Ainsi, pour Duchêne (2011), une des caractéristiques du capitalisme avancé est de transformer la main d'œuvre peu qualifiée en parole d'œuvre. Le néolibéralisme aboutit à une exploitation des ressources langagières des locuteurs, au même titre que la première révolution industrielle a conduit à l'exploitation des bras des ouvriers.

J'aimerais reprendre ici la vision critique de la SLC proposée par Canut *et al.* (2019 : 292-301), qui revendiquent et illustrent une perspective de sociolinguistique politique. Les auteur·e·s présentent l'approche « Fierté et profit » de Monica Heller et Alexandre Duchêne et ils reviennent sur un événement de communication observé et décrit par Duchêne (2011 : 97-102), un soir à l'aéroport de Zurich, et que je résume ici : un bagagiste, dont le nom figure sur une liste de locuteurs de langues « exotiques » — selon l'expression utilisée par une cheffe d'équipe suisse et relevée d'un (*sic !*) par Duchêne (2011 : 95) — est appelé par une collègue pour résoudre un problème de communication survenu avec un passager dans la zone de transit de l'aéroport. Le bagagiste va jusqu'à téléphoner à sa mère avec son propre téléphone portable, car elle seule parle la même langue que le passager, pour résoudre le problème. Pour Duchêne, le bagagiste réalise un dépannage entièrement gratuit pour l'entreprise. Son « capital linguistique » ou sa « matière première » ne sont pas payés à leur juste valeur par cette entreprise, car il est engagé comme bagagiste et non comme interprète. Le commentaire de Canut *et al.* (2019 : 299) est le suivant : « on pourrait se perdre en conjectures sur les raisons qui ont poussé cet employé à s'engager si loin (jusqu'à appeler sa mère) dans son application au travail non rémunéré, au-delà de la domination exercée par l'entreprise. Ne pourrait-on pas imaginer qu'il a eu plaisir à rendre service à sa cette collègue ? Qu'il a ainsi pu lui montrer son utilité ? (...) ».

Je trouve ces questions pertinentes et je parlerais plutôt de *mobilisation coopérative des ressources de l'entreprise* plutôt que d'*exploitation de la parole d'œuvre ouvrière*, mais je reconnais que c'est une question de point de vue. Cependant, dans tous les cas, il nous manque justement le point de vue du principal intéressé : qu'en a pensé le bagagiste ? Peut-on parler d'exploitation des compétences langagières lorsqu'une entreprise fait une liste des « dépanneurs linguistiques » occasionnels sans rémunérer spécifiquement cette activité ? Ne peut-on pas considérer que les habiletés conversationnelles en langues maternelles sont effectivement « reçues » et non « acquises » après un « investissement » et qu'il est abusif dès lors de les considérer sous l'angle de leur valeur marchande plutôt que sous celui de leur seule valeur d'usage, même dans une entreprise qui, par définition, exploite ses salariés puisqu'elle réalise une plus-value sur leur travail ? Comme le dit un élève d'un collègue français appelé à se prononcer sur l'idée d'établir une telle liste de dépanneurs et dépanneuses linguistique au

---

<sup>6</sup> L'étude réalisée par des chercheuses en management sur les facteurs de stress des employés de centres d'appels tunisiens est particulièrement édifiante. Cf. Hechiche Salah, Ben Rahdia & Ben Ammar-Mamlouk 2009.

sein de son établissement, et sur la gratuité ou au contraire la rémunération de ce service de traduction, « une langue ça ne se paye pas ». (Naili 2014 : 77)<sup>7</sup>

Il me semble que considérer la langue maternelle comme une « matière première » devant être payée au juste prix revient à conforter l'idée selon laquelle le fondement du lien social passe obligatoirement par les transactions marchandes (Adam Smith). N'est-ce pas accepter un postulat fondamental du libéralisme, néo ou pas, qui est justement combattu par la sociolinguistique critique ? Dans mes propres travaux sur la question de la transmission des langues minoritaires (par exemple auteur a b), j'ai souvent été frappée de voir que certaines personnes considéraient le peu d'utilité (et partant le peu de valeur) de leur langue (*auteur c*) mais qu'elles n'en ressentaient pas moins une pression à la transmission, comme si elles se trouvaient dans l'obligation de rendre à la génération en aval ce qu'elles avaient reçu de la génération en amont. Dans ce cas, ce ne sont ni la théorie de l'Utilité espérée, ni celle de la commodification des langues qui me semblent les mieux à même de donner un sens à ce phénomène, mais c'est plutôt l'intuition de Marcel Mauss (« Du don, et en particulier de l'obligation de rendre les présents », Mauss 1923-1924/1983) qui devrait être creusée. En appliquant des catégories issues d'un cadre théorique et d'une vision bien définie (en l'occurrence une perspective économique matérialiste), sans chercher à saisir les catégories pertinentes de perception pour les individus concernés (ce que Schutz 1987 appelle *les structures subjectives de signification*<sup>8</sup>), la SLC me semble parfois manquer au principe de l'approche émique, qui demande aux chercheurs de décrire les événements qu'ils observent en rendant compte de leur signification *pour les individus concernés*.

En conclusion, j'aimerais souligner le cheminement argumentatif et réflexif de mon propos. J'ai essayé, dans la première partie de cette contribution, de proposer une analyse des liens occultés entre travaux scientifiques de description des langues et légitimation des pratiques linguistiques des classes dominantes. Il s'agissait d'illustrer une pratique de sociolinguistique critique dans une perspective historique. Dans la deuxième partie, j'ai cherché à appliquer mon esprit critique à *la* sociolinguistique critique, d'inspiration marxiste, qui a popularisé la notion de commodification des langues. J'ai pointé deux risques liés à cette notion : celui des effets de champs qui renvoie à la légitimité/illégitimité d'approches disciplinaires pour traiter des faits sociaux sous l'angle de leurs dimensions langagières ; celui des effets de la puissance théorique du concept de marchandisation/commodification des langues, qui peut conduire à occulter le point de vue émique des acteurs concernés, en donnant une interprétation des faits sociaux très différente de celle produite par les acteurs eux-mêmes.

## Références

### Rajouter 3 références auteurs

---

<sup>7</sup> Les données ont été récoltées par Djedjiga Naili dans le cadre d'un mémoire de master en sciences du langage, dirigé par Cyril Trimaille et moi-même. Le travail s'inscrivait dans le cadre des actions entreprises par le CASNAV de Grenoble (Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) pour accueillir et prendre en charge les élèves issus de l'immigration en France, notamment pour la communication entre les familles et l'institution éducative.

<sup>8</sup> « (...) en adoptant l'attitude scientifique, le chercheur observe les modèles de l'interaction humaine ou ses conséquences pour autant qu'elles soient accessibles. Cependant, il doit interpréter ces modèles d'interaction en termes de structure subjective de signification à moins qu'il renonce à tout espoir de saisir la "réalité sociale" » (Schutz 1987 : 48).

- Block Allen, D. (2018). What on earth is 'language commodification'?, in: S. Breidbach, L. Küster and B. Schmenk (eds), *Slogans in Language Education Discourse*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris: Fayard (Essais).
- Boutet J.& Heller, M. (2007). Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique. *Langage et société*, 2007/3 (n° 121-122), p. 305-318.
- Boyer, H. (1999). L'unilinguisme français: une idéologie sociolinguistique qui s'essouffle mais ne se rend pas. *Travaux de didactique du français langue étrangère*, 41, 27-37.
- Bühlmann, F., Beetschen, M., David, T. Ginalski, S. & Mach, A. (2015). Transformation des élites en Suisse. *Social Change in Switzerland*, N° 1. doi:10.22019/SC-2015-00001
- Canut, C. ; Danos, F. ; Him-Aquilli, M. & Panis, C. (2019). *Le langage, une pratique sociale. Éléments d'une sociolinguistique politique*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- De Pietro, J.-Fr. & Matthey, M. (2003). Plurilinguisme et plurilinguisme... Dans L. Mondada & S. Pekarek (Eds), *Plurilinguisme Mehrsprachigkeit Plurilingualism. Enjeux identitaires, socioculturels et éducatifs. Festschrift pour Georges Lüdi* (pp. 133-145). Tübingen und Basel : A. Francke Verlag.
- Duchêne, A. (2011). Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs. *Langage et société*, 136 (2), 81-108.
- Esser, H. (2006). Migration, Language and Integration, AKI Research Review 4. Program on Intercultural Conflicts and Societal Integration (AKI), Social Science Research Center Berlin, Décembre 2006.  
[http://www2000.wzb.eu/alt/aki/files/aki\\_research\\_review\\_4.pdf](http://www2000.wzb.eu/alt/aki/files/aki_research_review_4.pdf)
- Francard Michel (Ed.) (1993). L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques. *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 19/3, Vol. I.
- Grin, F. (2017). L'économie face aux langues. *Bulletin de l'Association Suisse des Sciences Humaines (Bulletin SAGW)* 1, p. 61-62.
- Hambye, Philippe (2017). Langues et discours comme objets sociologiques : une illustration en sociologie de l'éducation, *Langage et société*, Vol. 2-3, no.160-161, p. 59-74.
- Hartmann, Michael (2007). *Eliten und Macht in Europa: ein internationaler Vergleich*. Frankfurt: Campus Verlag.
- Hechiche Salah, L., Ben Radhia, I. & Ben Ammar-Mamlouk, Z. (2009). Les centres d'appels : « eldorado technologique » ou forme moderne de dégradation des conditions de travail ? *Management & Avenir*, 26(6), 74-94.  
doi:10.3917/mav.026.0074.
- Heller, M. (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Paris : Didier (LAL).
- Irvine, J. T. and Gal, S. (2000). Language ideology and linguistic differentiation. In P. Kroskrity (Ed.), *Regimes of language*. (pp. 35-83). Santa Fe, NM: School of American Research Press.
- Lucchini S. (2012). De la langue à la cohésion sociale ou de la cohésion sociale aux langues ? Dans V. Conti, J-F. de Pietro, & M. Matthey, M. (dir.) *Langue et cohésion sociale. Enjeux politiques et réponses de terrain*. Actes du colloque OPALE, Neuchâtel, 19-20 octobre 2010, Neuchâtel, Délégation à la langue française.
- Maître, R. & M. Matthey (2007). Who wants to save the patois d'Évolène?», in A. Duchêne, M. Heller (éd.), *Discourses of endangerment: interest and ideology in the defense of languages*, Londres, Continuum, pp 76-98.



- Matthey, M. (2012). « Quand ça a besoin de place, ça pousse ». Discours familial intergénérationnel sur la (non) transmission du patois d'Évolène. Dans M. Meune & M. Matthey (éds) *Le francoprovençal en Suisse : entre silence et renaissance. Revue transatlantique d'études suisses*, 2/2012, Université de Montréal, revue en ligne.
- Matthey, M. (2017). La famille comme lieu de transmission des langues minoritaires ou minorisée. Éléments de réflexion pour un cadrage politico-théorique. *Insanyat* Volume 21, No 76, p. 27-40 (disponible sur [www.asjp.cerist.dz](http://www.asjp.cerist.dz))
- Mauss, M. (1923-1924). Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. Dans M. Mauss (1983). *Sociologie et anthropologie*. Paris : PUF (Quadrige), pp 145-279). (Extrait de l'*Année Sociologique*, seconde série, 1923-1924, t.1)
- McGill, K. (2013). Political economy and language: A review of some recent literature. *Journal of Linguistic Anthropology*, 23, 3, 84-101.
- Naïli, Djedjiga (2014). Révéler les compétences plurilingues dans la communauté éducative de l'Académie de Grenoble pour les mettre au service des élèves allophones et de leurs familles : une enquête exploratoire. Archives-ouvertes HAL Id: dumas-01079657 <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01079657>